

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **102 (1966)**

Heft 41

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

*Pour
préparer
Noël*

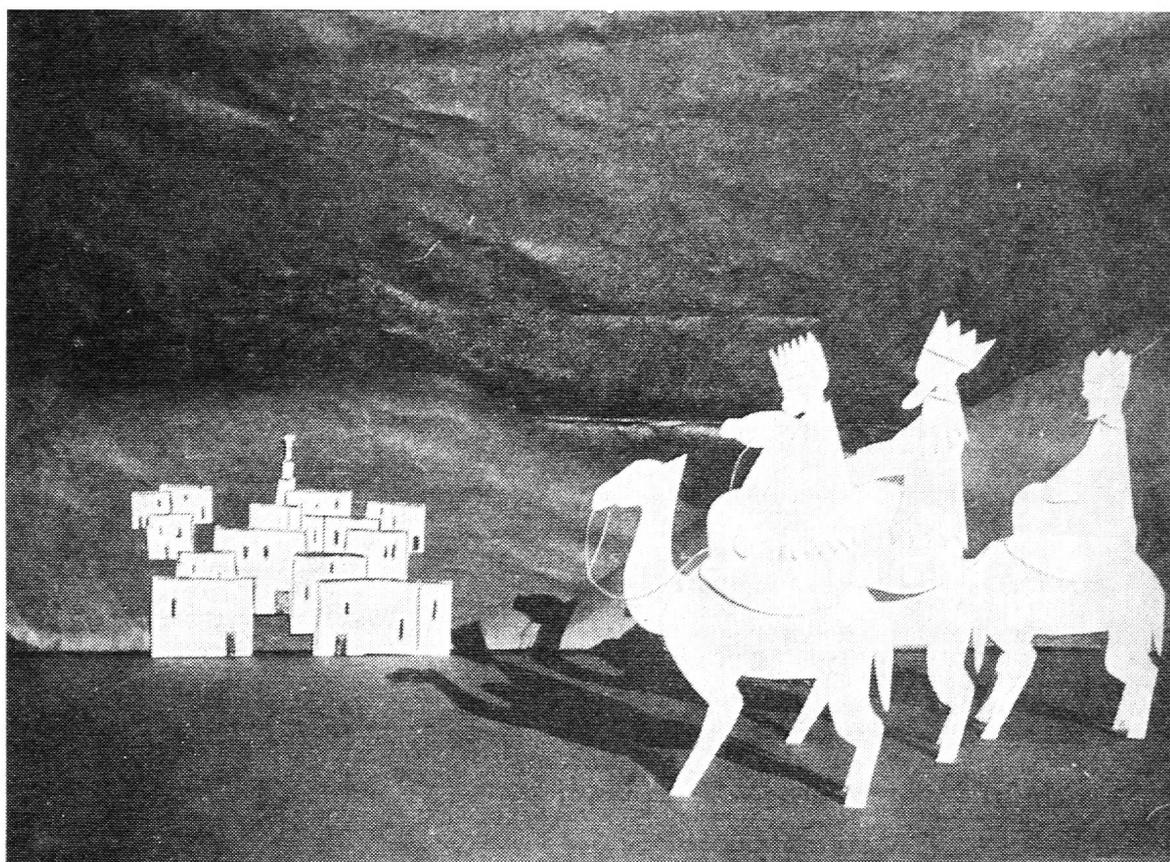


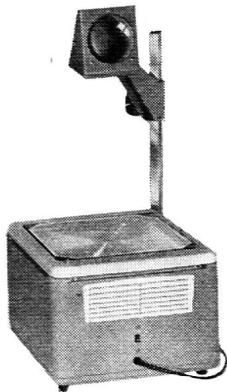
Photo Anjea

Voir en page 741

Seul Beseler

peut vous offrir une gamme de 10 modèles différents

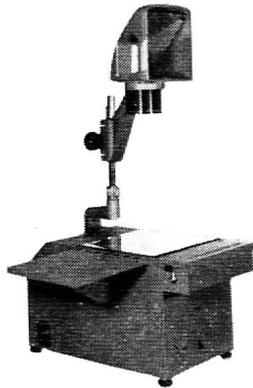
du



Porta-Scribe Standard
600 watts, 8,2 kg.
prix pour écoles
Fr. 1100.—

au

Vu-Graph Master
1000 watts, 19 kg.
prix pour écoles Fr. 1918.—



Nos conseillers techniques sont à votre disposition pour vous présenter les appareils Porta-Scribe et Vu-Graph, les épiscopos Vu-Lyte, projecteurs à cassettes Technicolor, écrans de projection Da-Lite et Transpar.

Nouveauté

Séries de transparents, pour l'enseignement avec les Rétro-projecteurs, des Maisons Georges Westermann, Braunschweig et IVAC, Bruxelles.

Représentation exclusive pour la Suisse

Perrot S.A. Bienne

Département Audio-Visuel, rue Neuve 5
Tél. (032) 2 76 22

BON envoyer à Parrot S. A., case postale, 2501 Bienne

Je désire

- une documentation sur les appareils Audio-Visuel
- une démonstration des appareils Audio-Visuel, sans engagement et sur rendez-vous.

Adresse :

Etudes classiques scientifiques et commerciales

- Maturité fédérale
- Ecoles polytechniques
- Baccalauréat français
- Technicums
- Diplôme de commerce
- Sténodactylographe
- Secrétaire-comptable
- Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur ren-
dez-vous.

comité central

Assemblée des délégués SPR

L'assemblée des délégués de la SPR est convoquée le samedi 3 décembre, à 15 heures, dans la salle du Conseil communal, à Yverdon.

Pour les postes permanents du CC, les candidatures suivantes sont annoncées jusqu'à présent :

Trésorier : **André Rochat**, Lausanne.

Rédacteur de l'« Educateur » : **Jean-Pierre Rochat**, Montreux.

Rédacteur du « Bulletin » **Raymond Hutin**, Genève.
G. W.

Comptes de l'« Educateur » Exercice 1965

RECETTES :

| | | |
|--|----------|---------------|
| Abonnements : Vaud SPV | 29 250.— | |
| Berne SPJ | 9 119.— | |
| Neuchâtel SPN | 6 836.50 | |
| Genève UIG | 7 176.— | |
| Valais | 99.— | |
| Particuliers | 85.— | 52 565.50 |
| Bulletin bibliographique | | 1 345.45 |
| Impôt anticipé sur carnet « Boni » | | 18.70 |
| Abonnements encaissés par l'imprimerie | | 4 856.10 |
| Publicité | | 25 786.50 |
| Total des recettes | | Fr. 84 572.25 |

DÉPENSES :

| | |
|---|---------------|
| Factures imprimerie | 73 253.65 |
| Clichés, dessins | 1 152.45 |
| Honoraires des rédacteurs et collaborateurs | 10 326.25 |
| Frais des rédacteurs, séances | 741.55 |
| Commission de l'« Educateur » | 152.40 |
| Argus international, abonnement | 235.80 |
| Total des dépenses | Fr. 85 862.10 |

Dépenses Fr. 85 862.10

Recettes Fr. 84 572.25

Déficit Fr. 1 289.85

Livret d'épargne No 666942 « Boni » « Educateur »

| | | |
|------------------------|----------|----------|
| Boni 1962 | 2 228.85 | |
| Boni 1963 | 366.95 | |
| Boni 1964 | 3 421.65 | |
| Intérêts | 185.95 | |
| Déficit 1965 | 1 289.85 | |
| Solde au 1er mars 1966 | 4 913.55 | |
| | 6 203.40 | 6 203.40 |

Rapport des vérificateurs

Les vérificateurs des comptes soussignés, en vertu du mandat qui leur a été confié par l'assemblée des délégués SPR ont procédé, le 12 novembre 1966, à l'examen des comptes de l'« Educateur », arrêtés au 31 décembre 1965, et des pièces justificatives.

Ils ont trouvé le tout parfaitement en ordre, et proposent à l'assemblée de donner pleine et entière décharge au caissier, en le remerciant et le félicitant de son excellent travail.

Signé :

SPN : J.-A. Girard.

SPG : P. Haubrechts.

Commission de rédaction de l'« Educateur »

La commission de rédaction de l'« Educateur » a tenu séance à Lausanne le samedi 19 novembre, sous la présidence d'A. Veillon. Les deux rédacteurs et tous les correspondants cantonaux étaient présents.

1. **Budget de l'« Educateur » pour 1967.** Il sera discuté à l'assemblée des délégués du 3 décembre. Il donne lieu à deux remarques : la première, c'est que le prix de l'abonnement est majoré de 1 fr. et passe de 15 à 16 fr. La seconde, c'est que, malgré cette augmentation, le déficit prévu est d'environ 2000 francs.

Ces constatations n'ont rien de réjouissant. Les comptes de 1965 (voir ci-dessous) montrent un déficit de 1289 fr. 85, ceux de 1966 ne seront certainement pas meilleurs, de sorte qu'à la fin de 1967, la petite réserve de 6200 fr. mise de côté grâce aux bonis de 1962 à 1964 risque bien d'être épuisée.

La commission de rédaction montre peu d'enthousiasme pour recommander l'augmentation du prix de l'abonnement : elle serait plutôt favorable à la recherche d'économies substantielles. Toutes ses propositions seront étudiées avant l'assemblée des délégués qui décidera.

2. **L'utilisation du jeu d'adresses**, propriété de l'« Educateur », peut être mis à la disposition des sociétés affiliées pour des envois à leurs membres. Mais, fréquemment, le jeu d'adresses est demandé par des particuliers, des associations ou des entreprises. Le prêt est accordé gratuitement aux sociétés qui travaillent au bénéfice de la jeunesse, mais une redevance de 60 fr. est exigée lorsqu'il s'agit de buts commerciaux.

3. **Réorganisation de la rédaction.** Le système actuel de répartition empirique des pages entre la partie corporative et la partie pédagogique ne peut pas continuer, car il présente de très sérieux inconvénients surtout pour la partie pédagogique qui est souvent sacrifiée. D'autre part, les fantaisies de la poste ne permettent pas, dans l'état actuel des choses, une composition rationnelle du journal.

Deux propositions sont présentées pour faire disparaître ces inconvénients : avancer au jeudi ou au vendredi (au lieu du dimanche soir) le délai de livraison des articles destinés au « Bulletin », et surtout, consacrer alternativement un numéro entier au « Bulletin » et à l'« Educateur » ; dans ce dernier cas, une ou deux pages seraient tout de même réservées à la partie corporative pour les communiqués urgents. Ce mode de faire ne serait pas une nouveauté ; il a déjà été employé ; la malice des temps nous oblige à y revenir. L'expérience peut réussir. En tout cas, une étroite coordination devra être établie entre les deux rédacteurs.

4. **Développement de la partie pratique.** De nombreux collègues se plaignent de ne pas trouver dans l'« Educateur » suffisamment de leçons préparées, de fiches, d'exercices. J.-P. Rochat montre les difficultés d'un développement plus considérable de cette partie : recherche de collaborateurs qualifiés, obligation d'aborder toutes les branches d'enseignement et tous les degrés de l'école, clichés à établir et frais qu'ils entraînent, etc. Un effort sera fait pour donner cependant satisfaction aux collègues.

Tous les problèmes soumis à l'examen de la commission ont fait l'objet d'une discussion approfondie entre gens de bonne volonté. Toutes les propositions seront présentées au nouveau Comité central. G. W.

A la mémoire de Philippe-Albert Stapfer

Le gouvernement argovien vient de marquer d'une façon extrêmement brillante, samedi 10 septembre au Château de Lenzbourg, le 2^e centenaire de la naissance de ce grand citoyen, né le 14 septembre 1766 à Berne, mort à Paris le 27 mars 1840, bourgeois de Brugg.

Désigné en 1798 comme « directeur du ministère des sciences, des arts, des édifices publics, des ponts et routes par le Directoire helvétique, Stapfer s'attacha à promouvoir dans tout le pays des écoles et des établissements d'instruction à tous les degrés. Créateur de la Bibliothèque nationale, du Musée national, des archives, Stapfer confia à Henri Pestalozzi la rédaction d'un journal d'information populaire.

Le conseiller fédéral H.-P. Tschudi, dans une remarquable allocution, s'attacha à définir cette personnalité particulièrement influente à cette époque de fermentation politique et philosophique intense. A part la réorganisation de l'école publique, Stapfer se dépensa pour la création d'une « université centrale », projet qui a trouvé sa réalisation dans nos écoles polytechniques fédérales.

M. Henri Meylan, professeur à l'Université de Lausanne, présenta une captivante biographie de « Ph.-Albert Stapfer, le philosophe et le chrétien ». Sa mère était vaudoise ; c'était une Burnand, de Moudon. L'étude du professeur Meylan commentait les relations de Stapfer avec Alexandre Vinet, Henri Druey, Benjamin Constant, et surtout avec son ami de toujours, le patriote vaudois Frédéric-César de la Harpe. En 1803, — à 37 ans ! — Stapfer résilia ses fonctions officielles et vécut dès lors à Paris, où il poursuivit une brillante carrière d'écrivain et de philosophe chrétien.

Dans la foule des invités d'honneur à cette imposante cérémonie, les représentants du gouvernement valaisan étaient nombreux ; en effet, Stapfer s'employa avec énergie et conviction à combattre auprès de Napoléon la menace d'intégration du Valais à la République française.

Qui se souvient encore de Philippe-Albert Stapfer ? Et pourtant il fut de ceux qui, les premiers, instaurèrent les établissements d'instruction et de culture qui ont déterminé l'expansion industrielle et économique de notre pays.

A. P.

vaud

Qui répondra ?

Une collègue vaudoise enseignant au Congo fait actuellement un cours séjour en terre romande ; elle a eu l'occasion de dire combien les moyens d'enseignement font défaut et l'ardent désir qu'elle éprouve de pouvoir retourner avec du matériel.

Elle fait appel à nous, ses collègues, pour que nous vidions nos armoires de stocks inutiles en livres usagés. Elle se recommande pour tous les **manuels d'enseignement du français** : Grammaire Martin, Lecture Foretay, etc.

Ce que nous allons faire ?

Aujourd'hui, préparer les livres.

Demain, les expédier à l'adresse suivante :

Secrétariat SPV, Allinges 2, 1006 Lausanne.

D'avance un très chaud merci pour votre appui.

jfr.

SPV - Section de Lausanne

Judi 1er décembre 1966

à 17 heures, au Rond-Point de Beaulieu :
assemblée ordinaire d'automne.

Trouvé

Lors de l'assemblée des éducatrices des « Petits », au Château d'Ouchy, le 5 novembre, il a été trouvé un **foulard de soie rose**.

Le réclamer à Mlle M.-L. Maggi, Pontaise 5, Lausanne.

AVMG - Cours de hockey sur glace

Notre association organise un cours de hockey sur glace à la patinoire de Morges les dimanches 4 et 11 décembre, de 9 h. à 11 h. 30. Le cours sera dirigé par notre collègue G. Rochat. L'AVMG prend la totalité des frais à sa charge. Les participants se présenteront avec des patins de hockey, une canne et un puck, et par gentillesse ils s'annonceront à P.-M. Rochat, Valentin 34, 1400 Yverdon, tél. (024) 2 46 30, avant le jeudi 1er décembre (réservation de la patinoire).

Cours de ski

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise les 10 et 11 décembre 1966 une première prise de contact avec la neige, à Bretaye.

Ce cours de ski est ouvert à tous les membres du corps enseignant.

Il est possible d'y participer le dimanche seulement.

L'AVMG supporte les frais d'organisation et d'instruction de ce cours. Pour ses membres, l'AVMG prend à sa charge la fraction du billet de train dépassant **Fr. 8.—**.

Inscriptions et renseignements complémentaires à demander avant le 30 novembre à Jacques Montangero, Cité Parc E., 1860 Aigle, tél. (026) 2 25 89.

Ski - Cours de mise en condition

En complément au cours de Bretaye des 10 et 11 décembre et pour que soit meilleure la préparation des participants, nous organisons un cours préparatoire en salle.

Ce cours aura lieu les mercredis 30 nov. et 7 déc., de 16 h. à 18 h. (à la salle de gymnastique des Croix-Rouges (en face du Belvédère). Tenue de gymnastique et pantoufles non glissantes.

Inscription par carte postale adressée à A. Rubli, Valentin 27, Lausanne, et sur place.

Où Jérôme avoue quelque contentement

J'ai dit à Jérôme :

— Tu passes pour un pessimiste. Rien n'est plus faux.

— Oui, pessimiste, ronchonneur, va va, Ami. Je n'ai pas peur des mots.

— Défends-toi. Je sais moi qu'il n'en est rien. Qui croit davantage à la vie que toi ?

— La bêtise au pouvoir est toujours mauvaise. Et pire encore quand elle se fait méchante. Il faut haïr cette bêtise noire, la traquer, tirer sur elle à boulets rouges. Mais il y a certains ridicules, certaines bêtises

qui m'accrochent et me charment. Quelle grisaille si tous étaient raisonnables ! J'aime donc les travers, quelque insanité, quelques inepties, et les fats, et les doux piqués. Sans quoi, sur qui décrocherais-je mes flèches si je n'avais ces cibles. Mais pour cette sottise-là l'ironie suffit.

— La vertu a aussi ses couleurs.

— Oui un geste même administratif peut avoir de la grâce et il arrive même aux fonctionnaires d'avoir du style. Quand j'en suis témoin j'en éprouve du contentement.

— Jérôme, tu as eu un accident ?

— Mes paroles te semblent folles ?

— Je suis sérieux. Tu as eu un accident ?

— Rien, une bêtise. Mais voilà ce qu'il me plaît à dire. On critique les bureaux, l'administration, ses chicaneries, et je ne m'en suis pas fait faute. Mais voici un office débonnaire et rapide, ignorant les tracasseries. Voici un inspecteur scolaire bienveillant, qui sait se mettre dans ta situation.

— C'est son rôle, non, son devoir ?

— Bien sûr, bien sûr. Mais justement il y a la manière.

— Et les bureaux sont là pour ça ?

— Un peu, oui. Et je pense avec une certaine émotion. et de la reconnaissance à ces vieux régents qui ont lutté pour que nous connaissions ces sécurités ; je songe à tous ces comités qui se sont succédé...

— Office, bureau, comité... Ces mots ne te font plus rire, donc ?

— Ils me font un peu rire et ils me font un peu peur. Il y a toujours le risque des imbéciles puissants. Que la raison, que le droit aient triomphé en principe ne signifie pas que tout soit dit, et conquis définitivement. Maintenir est aussi un combat, pas toujours le plus facile. Il n'est pas bon non plus que les mécanismes jouent trop bien, et que tout devienne justiciable de l'ordinateur. Quand le mécanisme joue trop bien, j'attends qu'il se grippe pour que reviennent les hommes.

— Ils n'aiment pas qu'il y ait du jeu, disent-ils, et je fronce les sourcils. On a lutté pour qu'il fonctionne bien (le mécanisme), pour qu'il joue. Maintenant, il faut lutter pour qu'il reste un peu de jeu. Quand ça joue trop bien, il n'y a plus de jeu.

— Toi, tu joues sur les mots.

— Pas autant que tu crois, Ami. On parle des Esclaves techniques, du Monstre-Administrateur qui écrasent l'individu. Puis on se dit : c'est en Chine, en Amérique, en Russie. Ne sois pas trop optimiste. On m'a enfermé dans un bureau douanier, il y a peu de jours et j'ai eu sur moi le poing levé d'un chef. Ce n'était pas en Chine.

— Qu'est-ce que tu avais encore dit ?

— S'il m'avait giflé, aurais-je su tendre l'autre joue ? Un tyran est caché dans tout individu qui manie une parcelle de pouvoir. Et la brute n'est pas loin non plus. Et chez nous de même, régent ! Non, les tyrans ne rigolent pas.

— Joli titre de roman.

— L'homme qui joue, l'homme qui rit est vite suspect. Un original, un facétieux, c'est déjà un factieux.

— Tu me disais que tu étais content ?

— Eh ! précisément. Il arrive qu'ils me fassent rire, il arrive qu'ils me fassent peur. Mais il arrive aussi qu'ils me touchent. Un tribunal de ce canton rend un jugement courageux qui claque comme un défi. Ici, je vois un chef de bureau qui prend ses distances avec un règlement. Voici un inspecteur qui se met un peu dans ma peau. Une autres fois me voilà dans le bureau du médecin cantonal. La colère gronde chez lui, chez moi. La minute suivante, je ris, il rit. Ce n'est plus le médecin cantonal. c'est déjà presque un ami. Il trouve avec élégance une solution à mon problème. Tant qu'il y aura ces hommes !

— Oui, eh bien ?

— Rien, va donner ta leçon, Ami. L'heure c'est l'heure. Tes élèves t'attendent. Fais-en des hommes !

Sylvestre.

genève

Comité central SPG

Dans le No 39 de l'« Educateur », p. 684, **Composition des comités**, une ligne a malheureusement choisi la liberté, emportant avec elle les noms de **3 de nos collègues dames primaires** élues au CC par l'AG du 19. 10. Cette fuite ne m'étant pas imputable, je répète donc ici la composition du Comité central pour 1966-67 :

Président SPG : M. Jean-Jacques Maspéro (UIGM).

Vice-présidentes : Mmes Marthe Ostermann (UIGD), Juliette Chevalier (UAEE).

Membres :

(UIGD)

Mme Marthe Monnet
Mlles Liliane Fluck
Monique Thioly
Ginette Bain

(UAEE)

Mlles Nadine Weyl
Françoise Treand
Eve Gauthier
Mme Arlette Notz

(UIGM)

MM. Denis Perrenoud
Etienne Fiorina
Georges Gallay
Charles Mathiss

Total 15.

Les articles des statuts concernant le CC sont les art. 7, 11, 12, 13, 15 à 17, 19 à 21 et 23.

E. F.

Rapport du CC de la SPG

(suite et fin)

La SPG a délégué ou délègue des membres aux commissions suivantes :

Conférence de l'instruction publique.

Commission du recrutement.

Commission travaillant à la mise au point d'une carte de géographie de la Suisse.

Commission chargée d'étudier le problème de l'enseignement des mathématiques dans le cadre de la scolarité obligatoire.

Commission semblable chargée de l'enseignement du français.

Commission chargée de rédiger une méthodologie de l'enseignement des travaux à l'aiguille.

Commission d'examen des cahiers d'exercices de vocabulaire.

Commission permanente du plan d'études.

Commission de surveillance de l'assurance scolaire.

Commission de liaison avec l'école supérieure de jeunes filles pour l'enseignement de l'allemand.

N'oubliez pas nos délégués à la CIA, au Cartel intersyndical, à la SPR, aux différents groupements contrôlés.

Les commissions SPG vous seront présentées par leur président respectif :

1. Commission des maîtres principaux: Jenny.

2. Commission des congés : Mme Hainaut.

3. Commission de travail des maîtresses enfantines : Mlle Maulet.

4. Commission des maîtres ruraux : Denis Perrenoud.

Une activité de la SPG qui peut figurer au chapitre des commissions ne saurait passer inaperçue. Nous voulons parler des deux équipes de basket inscrites au championnat du GAB. Nous remercions les responsables de ces deux équipes H. Stengel et J.-Ch. Cornioley.

CENTRE D'INFORMATION

Comme en 1965, le dernier exercice s'est signalé pour le Centre par une activité débordante. Nous vous rappelons les publications 1965-1966 :

Initiation à la physique, fiches que nous devons à E. Fiorina. Ce travail fut épuisé, puis réédité et épuisé à nouveau.

Série de 45 fiches individuelles de lecture composées par le groupe de travail de l'école enfantine.

Les Esquimaux, centre d'intérêt dû au même groupe et qui fait suite aux travaux sur les Indiens et les Noirs, actuellement épuisés.

Série de 50 fiches d'exercices sensoriels dus à Mlle Pilet, qui se sont arrachées et ont dû être rééditées.

Nous signalons également le travail d'histoire 4e (1er et 2e trimestre) qui est mis en vente aujourd'hui-même.

A cette activité pédagogique, il convient d'ajouter le rôle corporatif du Centre. Convocations, mémoires, statuts, rapports divers, expéditions. Le Centre est une ruche bourdonnante, un lieu de rencontre dont la SPG ne saurait plus se passer. Cette vigueur, cette vitalité, il ne faut pas se le cacher, c'est à Georges Gallay et Etienne Fiorina que nous la devons. Il n'y a pas d'horaire, de vacances, de jours fériés qui comptent pour ces deux hommes. La SPG leur doit beaucoup!

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS D'ENSEIGNANTS

Les relations étroites que nous entretenons avec notre association faitière, la SPR, se poursuit. Nous suivons la ligne « école romande » et notre collaboration avec le DIP sur le plan des manuels ou des nouvelles structures ne supporte aucune entorse à ce principe. Notre président SPR Armand Veillon restera toujours pour nous l'ardent, le bouillant défenseur de cette grande idée. Il arrive malheureusement à la fin de son mandat en novembre. Nous lui exprimons ici notre plus vive gratitude pour l'énorme travail qu'il a abattu durant 4 ans, pour sa clairvoyance et son bon sens. Qu'il sache combien nous l'avons apprécié à Genève.

Au chapitre des relations avec les autres associations, nous sommes heureux de signaler les contacts intéressants qui se sont établis entre Union du corps enseignant secondaire genevois et la SPG. La similitude de nos préoccupations est annonciatrice d'une collabora-

tion plus étroite : tenter de faire front ensemble pour la solution de nos problèmes communs d'une part et bien connaître les problèmes particuliers des deux associations d'autre part, afin d'éviter les malentendus. Les contacts avec l'AMCO (association des maîtres du cycle d'orientation), rattachée à l'Union du corps enseignant secondaire, permettront, nous l'espérons, un dialogue objectif plus spécialement sur le plan pédagogique.

Pour conclure ce rapide bilan de nos activités, activités qui auraient pu être plus positives pour les uns, plus réactionnaires pour les autres, nous dirons que le CC s'est efforcé de foncer vers le vrai, vers le juste; mais il a foncé... avec prudence pour maintenir l'équilibre entre toutes les tendances que nous représentons ici.

Au terme de cet exercice, nous avons le regret de nous séparer de Mlle Vachoux et de Mme Meyer de Stadelhofen qui regagnent le rang après un nombre considérable d'années de service soit au comité soit à la présidence d'une section (Mme Meyer de Stadelhofen a assumé la présidence de l'UAEE durant 7 ans; Mlle Vachoux, celle des dames primaires durant 3 ans).

Nous les remercions très vivement de leur précieuse collaboration et de leur engagement; nous n'ignorons pas la somme de dévouement que cela représente.

Pour le CC :

J.-J. Maspéro.

Journée d'études de l'Association européenne des enseignants (AEDE)

Samedi 12 novembre s'est déroulé dans le cadre de la Cité universitaire la Journée de l'AEDE, dont le thème général était : « La prise de conscience européenne chez l'enfant ».

Devant une assemblée réunissant une centaine de personnes, M. Pucher, président de l'Association, ouvre la séance d'études.

M. Stump, directeur adjoint de la Cité universitaire, souhaite la bienvenue aux participants et nous démontre l'utilité de celle-ci. Après une visite très intéressante des bâtiments, M. Jotterand, secrétaire général du Département de l'instruction publique, qui a accepté la présidence d'honneur de la manifestation, prend la parole pour féliciter le corps enseignant de l'intérêt qu'il porte au mouvement et souligne que l'unification des peuples européens doit être construite dans le cœur et la conscience des hommes. Il soumet que l'idée de l'Europe forgée par l'école est la base élémentaire de cette édification.

La parole est ensuite donnée à Mlle Travelletti, professeur à l'École internationale, qui nous résume en des propos concrets et directs, le but de cette institution, ses pensées, ses principes pédagogiques et son idée de dénationalisation de l'enfant afin de susciter chez chaque individu l'idée de l'union européenne. Ces propos furent illustrés par le travail réalisé en équipe avec quatre classes du degré primaire sur le sujet : « Barrages en Suisse et dans d'autres pays d'Europe ». Le Rhône qui rapproche deux pays fut la synthèse de cette idée.

M. Zwahlen, directeur du collège de l'Aubépine (cycle d'orientation) vient à la table de conférence pour nous présenter la pochette d'Art Roman, publiée par le Département de l'instruction publique pour la Journée de l'Europe. Il nous démontre dans une conférence, avec clichés à l'appui, que cet art est typiquement par

ses formes, sa robustesse, une vraie communion spirituelle entre divers pays européens.

Le dernier sujet, présenté en fin d'après-midi fut celui de Mlle Duret, maîtresse de rythmique, qui exposa la technique de celle-ci et des danses folkloriques, au service de la prise de conscience européenne de l'enfant. Son exposé fut suivi de démonstrations par un groupe d'élèves.

Après un apéritif offert par l'AEDE, un repas fut servi durant lequel de nombreuses idées personnelles furent échangées.

Après cet agréable intermède, la TV scolaire au service de la prise de conscience européenne, présentée par M. Jotterand, fut le dernier sujet abordé.

Il nous a montré le rôle du réalisateur et de l'auteur dans le montage de son film « Le Conseil de l'Europe » qui fut projeté par les techniciens de la TV suisse. Sur ces travaux encourageants et intéressants se termine cette journée d'études.

J. B. G. M.

Nécessité d'un enseignement renouvelé des mathématiques à l'école infantine et primaire...

L'année 1966 marquera un tournant important dans l'évolution de nos conceptions en ce qui concerne l'enseignement du calcul et de la géométrie chez nos écoliers. Cela sous la pression irrésistible de la révolution technique qui s'accélère follement depuis deux décennies environ (avènement des ordinateurs). Le cri d'alarme a été lancé par les universités qui avaient besoin de plus en plus de chercheurs. L'enseignement secondaire visé fit un effort. Cela ne suffisait pas, on charge l'école primaire de préparer une pépinière de techniciens en herbe pour un proche avenir.

C'est la raison pour laquelle, avant de nous lancer dans l'aventure, nous devons faire le point, en n'oubliant pas que « raison garder » est toujours de rigueur. Une occasion favorable nous en est donnée au lendemain d'un séminaire d'enseignants du premier degré, dont voici les conclusions — à défaut d'un compte rendu détaillé qui exigerait tout un numéro de l'« Educateur ».

Séminaire de Mme N. Picard, de Paris (Institut des Sciences de l'éducation, 7 au 9 novembre 1966).

Organisée par MM. Roller et Pauli, à l'intention des instituteurs et des institutrices de Suisse romande s'intéressant à ces questions, cette rencontre obtint le plus vif succès auprès des 48 participants (GE 23, VD 14, VS 7, NE 4). Cela grâce à la personnalité attachante de Mme Picard, d'une part, au sujet choisi et surtout à l'esprit dans lequel il fut abordé et traité, d'autre part. Mathématicienne émérite, chargée par l'Institut national d'expérimenter l'enseignement des mathématiques modernes dans les classes primaires parisiennes et l'Ecole alsacienne, cette maman de 6 enfants a été pour ses auditeurs attentifs un professeur aussi spirituel que savant, et familier tout à la fois.

Elle nous a montré comment, en pratique, quelques notions fondamentales de l'algèbre des ensembles et de la topologie pouvaient être mises à la portée de jeunes enfants (non sélectionnés), à l'aide d'un matériel adéquat (les blocs logiques de Dienes).

Elle nous a surtout confirmé dans nos vues sur les conditions d'un enseignement efficace de toutes les disciplines intellectuelles:

1. Partir de ce que l'enfant sait en vrac pour leur faire découvrir les concepts propres à asseoir solidement les notions qui lui seront enseignées, avec un rendement maximum.

2. Former progressivement son esprit par une activité spontanée ou dirigée de tous ses sens, au moyen de manipulations, d'observations et d'expériences individuelles ou collectives: activité dynamique et non plus statique.

3. Préparer l'enfant non en fonction des besoins actuels de l'adulte mais développer son intelligence de telle façon qu'il soit capable, durant toute son existence, de s'adapter aisément à un savoir sans cesse renouvelé.

Le problème du matériel. — Mme Picard n'a jamais utilisé le matériel Cuisenaire, trop structuré à son gré pour faire découvrir des concepts à un jeune enfant. Elle ne subordonne d'ailleurs pas l'enseignement des mathématiques modernes à un matériel défini: le matériel doit être adéquat, c'est tout.

La motivation psychologique et pédagogique des procédés mis en œuvre devant toujours être donnée, il y a nécessité à ne pas se laisser conditionner par un seul matériel: le matériel pour l'enfant et non l'enfant pour le matériel. Il y a donc danger à n'employer qu'un seul matériel qui « rigidifierait » la pensée de l'enfant au lieu de l'assouplir. (V. « Bulletin Cuisenaire », No 24, pp. 8 et 9).

Dans ce domaine, l'avis de Piaget nous est précieux. « Le matériel crée l'habitude, mais celle-ci, comme la perception, est irréversible, tandis que l'acte d'intelligence est réversible. Le problème va donc être dans le choix que nous ferons des matériels, d'obliger l'enfant à des actes perceptifs qui conduisent à des actes d'intelligence et non à une création d'habitudes... Tout l'effet bénéfique d'un matériel pour l'enfant est dans sa manipulation qui conduit à l'expérience et provoque une pensée... Un matériel se choisit en fonction de son efficacité qui ne saurait être que: mener sur les chemins de la pensée, la solliciter, la provoquer, puis la maîtriser ». (V. « Etudes pédagogiques 1965 », pp. 46-48, art. Beauverd).

Réglettes Cuisenaire. — Ce matériel dont le succès est dû à son efficacité certaine si on en maîtrise le maniement, n'a-t-il pas été introduit officiellement à Genève prématurément et avec une certaine précipitation ?

C'est la question qu'on peut se poser en lisant le PV de la séance intercantonale de Lausanne du 10 novem-

Institut Romand d'Education, Serix s/Oron

cherche

une institutrice ou

ou

une éducatrice

si possible avec formation commerciale pour le secrétariat, mais susceptible d'assurer les remplacements éducatifs et scolaires.

Tél. (021) 93 77 66

bre 1965. En effet, dans les cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Valais, il n'a jamais été question d'en généraliser l'emploi : **liberté entière a été laissée au corps enseignant de lui laisser choisir le matériel convenable** : en tout cas, il est dangereux de mettre un matériel structuré entre les mains d'un petit enfant, et imprudent de l'imposer aux enseignants sans les consulter au préalable ; la décision genevoise avait d'ailleurs étonné chacun, à Lausanne.

Je citerai à ce propos Mlle Goutard, une autorité en la matière : « Je crois très peu à la réussite de ceux à qui on imposerait la méthode (Cuisenaire) contre leur gré. » (**La Pratique des nombres en couleurs**, p. 13).

Conclusions. — Il est trop tard pour reculer et mieux sauter, mais il est assez tôt pour faire un pas de plus : intégrer le matériel Cuisenaire dans un contexte plus

général qui en limite les risques d'échec, signalés par Mlle Goutard dans son remarquable ouvrage (V. ci-dessus). « Car adopter les réglettes, ce n'est pas troquer une méthode contre une autre, c'est accomplir une conversion pédagogique », écrit-elle p. 19.

Cette conversion est encore possible si le DIP nous associe étroitement aux moyens d'y parvenir. Ainsi, en ouvrant un cours **facultatif** sur les mathématiques modernes aux maîtresses enfantines et primaires de la 1^{re} à la 3^e, il a obtenu un succès — 270 inscriptions ! — qui n'aurait pas eu la même valeur si ce cours eût été obligatoire.

En outre, pour qu'une réforme d'une telle envergure s'amorce dans de bonnes conditions de réussite, il faut l'envisager dans le cadre de l'Ecole romande.

E. F.

neuchâtel

Comité central

Comme l'échelle de classification des fonctions le laissait prévoir, la différence de classe (et de salaire) entre les maîtres primaires et les maîtres de préprofessionnelle, n'a pas manqué de susciter des questions, voire de créer une certaine inquiétude.

Jusqu'ici, le brevet d'enseignement primaire délivré par le Conseil d'Etat permettait à son possesseur d'enseigner dans tous les degrés de l'école primaire.

La réforme scolaire, en créant la section préprofessionnelle a provoqué la naissance d'une catégorie nouvelle d'enseignants : ceux qui, issus de l'enseignement primaire ont été appelés à diriger les nouvelles classes, et de ce fait, astreints à des cours de formation complémentaire.

Notre propos n'est pas de contester l'utilité, le caractère même indispensable de ce « recyclage ». Notre profession, plus que n'importe quelle autre doit garder les yeux ouverts sur le monde, et être au bénéfice d'un renouvellement perpétuel, d'une formation continue. Le Comité central, auquel s'étaient joints les présidents de sections a passé une bonne partie de sa dernière séance à examiner les divers aspects de ce problème.

La situation actuelle, née de la nécessité immédiate de mettre à la tête des nouvelles classes un certain nombre de maîtres, ne peut être que transitoire. La formation complémentaire n'a donc concerné jusqu'ici que ces maîtres-là.

Il importe maintenant de ménager aux titulaires des classes primaires la possibilité d'entrer dans le mouvement. Leur enlever cette faculté serait les condamner à passer leur carrière dans les cinq premiers degrés de l'école ; pour les instituteurs, notamment, les enfermer en 4^e et 5^e années. L'enseignement à ces degrés n'est certes pas moins important, ni source de moins de satisfactions, au contraire, il assure la base de l'édifice scolaire. Mais le désir que peut avoir un instituteur ou une institutrice de changer d'air, de s'adresser à d'autres catégories d'élèves est parfaitement légitime.

C'est pourquoi, l'éventuelle création de deux brevets distincts par une bifurcation au cours des études à l'Ecole normale serait un danger. Ce compartimentage conduirait fatalement à l'asphyxie progressive du degré primaire.

Le Comité central souhaiterait voir la formation complémentaire offerte, dans l'immédiat, aux maîtres et maîtresses qui le désirent, même s'ils n'enseignent pas

en préprofessionnelle. Il faudrait donc, pour quelques années, maintenir les cours actuels, dans la forme présente, ou selon une formule à étudier, et les ouvrir aux collègues intéressés.

Dans l'avenir, le brevet délivré à la sortie de l'Ecole normale devrait permettre d'enseigner à tous les échelons primaires et préprofessionnels.

Afin d'assurer une certaine stabilité dans le degré primaire, les futurs brevetés devraient effectuer un passage obligatoire de 4 ou 5 ans dans ce degré. C'est là que le métier s'apprend vraiment, avec des élèves de toutes catégories et un échantillonnage complet des difficultés. La section préprofessionnelle y gagnerait aussi une maturité plus grande, et une expérience plus large de son personnel. Reste à assurer la position financière des collègues qui, pour diverses raisons seraient appelés à reprendre une classe primaire après avoir travaillé en préprofessionnelle. Il va de soi qu'un déclassement est toujours fort désagréable. Le Comité central estime que ces maîtres devraient être mis au bénéfice de la situation acquise, moyennant qu'ils aient passé un nombre minimum d'années à fixer en préprofessionnelle.

Le nombre des leçons hebdomadaires imposé dans les deux enseignements, leur durée, revêtent également un caractère important. On voit mal, en effet, dans les localités où seront organisées des écoles multilatérales, cohabiter le régime de 50 minutes, légal en primaire et préprofessionnelle, et celui de 45 minutes des sections modernes, scientifiques et classiques.

Pour reprendre une résolution votée à la Trisannuelle du Locle, la durée des leçons devrait être fixée à 45 minutes dans tous les enseignements, et cela, sans augmentation du nombre de leçons hebdomadaires.

Le Comité central défendra ces principes de base au cours des entrevues qu'il aura avec le chef du Département de l'instruction publique, dans le cadre du règlement d'application de la loi sur les traitements et de l'aménagement du statut des enseignants.

G. B.

Que gagnez-vous... par mois ?

Bien rares les collègues qui sont exactement au fait des divers éléments qui entrent dans le calcul de leur salaire. Il est vrai, que nous nous contentons, le plus souvent de passer à la caisse, et d'empocher... la confiance règne. Il est arrivé, pourtant, qu'à l'examen, de

troublantes différences se soient révélées. C'est pourquoi, le Comité central demandera aux services compétents, qu'à l'avenir, chaque titulaire soit mis une fois par année en face d'un décompte détaillé. Cela se fait, du reste ailleurs...

G. B.

Assurance maladie

Les formules d'adhésion sont dès maintenant disponibles chez les présidents de sections. Précisons qu'une formule est nécessaire pour chaque personne désirant être mise au bénéfice du contrat collectif. Toutes les formules remplies sont à adresser au bulletinier.

Les membres SPN qui seraient déjà assurés auprès de l'une ou de l'autre caisse à titre individuel pour les frais médicaux et pharmaceutiques, n'ont pas besoin de remplir une nouvelle formule. Il leur suffit d'adresser à leur caisse une demande de transfert de l'assurance individuelle à la collective SPN. Dans ce cas, prière d'en avvertir le bulletinier.

Les membres SPN assurés à une autre caisse devront donner leur démission dans les délais statutaires prévus et remplir une formule sur laquelle ils mentionneront de façon précise la date de mise en vigueur de l'assurance collective.

Il est bien entendu que la qualité de membre SPN, par conséquent le droit au contrat collectif subsiste après la retraite, pour autant que l'intéressé reste membre retraité SPN.

Au cas où un collègue, lors de sa retraite désirerait quitter la SPN, il devra, dans les 30 jours qui suivent sa démission de la société, demander son transfert à l'assurance individuelle.

Le bulletinier se tient volontiers à disposition pour tout renseignement. Tél. (039) 5 32 29.

G. B.

Une journée dans une classe Freinet

Jeudi 1er décembre, la Télévision suisse passera dans le cadre de l'émission « Continents sans visa » un film réalisé dans une classe romande.

Jura bernois

Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale des instituteurs de Porrentruy

Samedi 3 décembre prochain, dès 15 heures, l'Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale des instituteurs tiendra à Porrentruy ses assises annuelles. Les participants seront accueillis comme c'en est devenu la coutume, dans l'école qui les a formés, et qui, tous les ans, les invite et les reçoit toujours plus chaleureusement.

Cette année, pour la première fois, les épouses et fiancées des membres de l'Amicale ont été invitées et elles participeront à une journée très enrichissante. Qu'on en juge plutôt ! Après la partie administrative au cours de laquelle sera discuté le programme d'activité, les participants jouiront d'une heure de musique classique au cours de laquelle ils entendront Mlle J. Schneeberger, flûte, lauréate du récent concours jurassien d'exécution musicale accompagnée par le talentueux pianiste qu'est M. Gérard Wyss.

Enfin, dès 19 heures, un souper aux chandelles dans une auberge d'Ajoie achèvera de sceller et de renouer les amitiés. Tout ancien élève de l'Ecole normale des instituteurs est chaleureusement invité à participer à cette journée qui, à n'en pas douter, satisfera les goûts les plus divers.

Conférence de presse à la Direction de l'instruction publique

Une conférence de presse a eu lieu à Berne, à l'Hôtel du gouvernement, à la mi-novembre. Elle s'est déroulée sous la présidence de M. Simon Kohler, directeur de l'Instruction publique, lui-même entouré de ses principaux collaborateurs, de quelques inspecteurs et de la plupart des directeurs des Ecoles normales du canton. Sujets principaux de cette conférence de presse : la pénurie et la formation du corps enseignant primaire. Dans son introduction, M. Kohler se plut à relever qu'aucun investissement, dans un Etat moderne, ne

saurait être plus judicieux et plus rentable que les dépenses faites en faveur de l'école.

Toujours la pénurie

La pénurie demeure un problème important pour le canton, au degré gymnasial où le tiers des leçons est donné par des maîtres ne répondant pas aux exigences de la loi, à l'école primaire où, malgré une détente bienvenue, la situation est toujours aiguë. M. Kohler a mis en évidence trois points importants. Tout d'abord que ceux qui se montrent trop optimistes et qui annoncent une fin prochaine de la pénurie d'enseignants se détrompent ; ils ne se basent que sur des apparences. Dans l'ancien canton, les inspecteurs ont pris l'initiative de recommander aux maîtres secondaires l'orientation du plus grand nombre de leurs élèves vers les écoles normales, ce qui n'a pas eu l'heur de plaire à certains milieux qui estiment que les enseignants doivent faire preuve d'une grande réserve dans ce domaine, l'avenir de la profession étant incertain. Enfin, le vicariat instauré par la nouvelle loi sur la formation du corps enseignant, dont les décrets d'application ne sont pas encore élaborés, ne cesse de créer de l'appréhension et de l'inquiétude.

Les problèmes de la pénurie d'enseignants au degré primaire furent fournis dans un rapport de M. Schläppi, inspecteur de l'ancien canton. Au 1er novembre 1966, 116 postes dans l'ancien canton et 57 dans le Jura, sur les 4000 postes que compte l'école primaire, n'étaient pas normalement repourvus. Dans le Jura, 6 postes étaient occupés provisoirement par des instituteurs retraités, 21 par des normaliens non encore diplômés, 2 par des maîtres brevetés d'autres cantons, 28 par des auxiliaires.

Les causes de la pénurie, il faut les rechercher dans l'accroissement de la population, dans la concentration de la population dans certaines localités, dans l'abandon de l'enseignement par des maîtres qui poursuivent leurs études ou par des institutrices qui, ayant quitté le célibat souvent de mise autrefois, se retirent de l'ensei-

gnement après un très court temps de pratique. Ainsi, durant ces quatre dernières années, 120 instituteurs ont quitté l'enseignement (61% pour poursuite d'études ou changement de profession) et 140 institutrices (43% pour raison de mariage ou motif de famille).

Pour combler les vides, de multiples efforts ont été fournis. En 20 ans, le nombre des institutrices sortant des écoles normales a triplé. Près de 400 instituteurs ont reçu une formation accélérée, donnée dans des cours spéciaux de une ou deux années. Dans les conditions actuelles, le besoin annuel en nouveaux maîtres s'élève à 60 ou 70 pour le Jura et à 340-360 pour la partie allemande.

Parmi de nombreux chiffres fournis par les statistiques avancés par M. Schläppi, il est intéressant de relever ceux qui indiquent la proportion d'instituteurs de langue française qui restent en fonction. Après 16 ans d'enseignement, 55% des instituteurs enseignent toujours ; 10% abandonnent l'enseignement après 1 à 5 ans, 20% après 6 à 10 ans et 15% après 11 à 15 ans. Chez les institutrices de langue française, ce ne sont plus que 35% d'entre elles qui sont encore en fonction : 15% quittent l'école après 1 à 5 ans, 35% après 6 à 10 ans et 15% après 11 à 15 ans.

Quelle forme donner au vicariat ?

M. Max Keller, premier secrétaire de direction, a fait le point de la situation en ce qui concerne la fameuse question du vicariat. La loi qui contenait cette innovation a été acceptée par le souverain mais, ne serait-ce que pour mémoire, rappelons qu'elle fut refusée dans le Jura.

Le gouvernement a pratiquement jusqu'en 1970 pour soumettre au Grand Conseil le décret d'application de

la nouvelle loi sur la formation du corps enseignant en ce qui touche le « vicariat ».

Il est alors intéressant d'entendre les responsables de la direction de l'instruction publique s'interroger sur la forme qu'il faudra donner à ce fameux « vicariat ». Les avis sont en effet partagés. L'une des questions primordiales sera de savoir si le jeune enseignant, possesseur d'un certificat d'éligibilité mais non encore diplômé, restera sous le patronage de l'Ecole normale ou s'il sera soumis au contrôle des inspecteurs ou de « mentors », c'est-à-dire de collègues expérimentés. La forme du « vicariat » n'est donc pas encore arrêtée ; les solutions qui seront en outre retenues ne seront pas nécessairement immuables ; l'expérience pourra faciliter leur modification.

On le voit, la nécessité de l'introduction de cette mesure nouvelle apparaît déjà clairement : elle était si indispensable pour l'amélioration de la formation du corps enseignant primaire — et primaire seulement — qu'on ne sait comment la mettre sur pied pour qu'elle ne soit pas trop boiteuse. Le ou les inspirateurs de cette idée géniale pourraient peut-être faire connaître leur manière de voir ; ils soulageraient certainement ceux qui sont chargés maintenant de mettre au propre un texte définitif qui aura force de loi !

P.-S. — Il nous semble que les journaux corporatifs pourraient aussi être invités à une conférence de presse donnée sous l'égide de la direction de l'instruction publique. Les problèmes de l'enseignement intéressent toujours la majorité des membres du corps enseignant !... Par ailleurs, nous remercions les journaux jurassiens auxquels nous avons emprunté les renseignements principaux exposés ci-dessus.

A. F.

divers

Centre d'information pour la prévention des incendies

6000 écoliers romands reçoivent l'étoile de garde-feu

Le jeu télévisé « M. Brasier et les garde-feu » retransmis à la TV romande les 8, 15 et 22 octobre a bien rempli sa mission éducative pour la lutte contre le feu. Quelque 6000 jeunes téléspectateurs romands ont participé au concours et recevront du Centre d'Information pour la prévention des incendies (Berne), « l'étoile des garde-feu ».

Grande succès du jeu télévisé « M. Brasier et les garde-feu »

Cette série de trois films, retransmis les 8, 15 et 22 octobre par la Télévision romande dans « Samedi-Jeunesse » a bien rempli sa mission éducative pour la lutte contre le feu. Quelque 6000 jeunes téléspectateurs romands ont participé au concours organisé au cours de ces émissions, ce qui montre l'intérêt de nos jeunes pour un problème d'importance. Ces trois films, réalisés sous le patronage du Centre d'information pour la prévention des incendies (Berne) par Televico (Gockhausen, près de Zurich) démontrent comment on prévient les incendies. Ils sont à la disposition des personnes ou des groupements intéressés (durée de chaque film 20 minutes). Les acteurs sont des écoliers. Sous la direction du garde-feu expérimenté M. Brasier (Zarli

Carigiet), ils parcourent champs, bois et maisons à la recherche de foyers d'incendie possibles, en fredonnant la chanson des garde-feu. Chaque fois que l'un d'eux découvre un danger d'incendie, il est récompensé par « l'étoile des garde-feu ».

Un concours fut organisé à la fin de la dernière émission. Il comprenait sept questions ayant trait à la prévention des incendies. Tous les enfants de 8 à 15 ans pouvaient y participer. Les résultats sont maintenant connus : 5800 écoliers ont participé à ce concours bien que le prix à gagner n'était qu'un simple insigne, « l'étoile des garde-feu ». Voici les sept questions du concours avec les solutions exactes :

Où faut-il ranger des allumettes quand il y a de petits enfants à proximité ? (Dans un endroit où les petits enfants ne puissent pas les atteindre.)

Pourquoi le local du chauffage doit-il toujours être en ordre ? (Parce que des matières combustibles peuvent être à l'origine d'un incendie.)

Pourquoi ne doit-on pas entrer dans une grange avec un réchaud allumé ? (Parce que la plus petite braise peut enflammer la poussière de foin.)

Pourquoi faut-il ranger toutes les étoupes grasses dans un récipient métallique ? (Parce qu'elles peuvent s'enflammer spontanément.)

Comment font-il éteindre un feu de camp ? (Avec de l'eau, du sable et de la terre.)

Pourquoi ne faut-il pas mettre des habits à sécher tout près d'un fourneau allumé ? (Parce que les habits peuvent prendre feu.)

Que doit-tu faire si tu es seul et que tu découvres un incendie ? (Téléphoner aux pompiers.)

Presque toutes les solutions envoyées étaient juste de sorte qu'un grand nombre d'écoliers romands pourront désormais porter fièrement « l'étoile des gardes-feu ».

CIPI

Tribune libre

Oui aux conseils de E. Beuchat

Dans l'« Educateur » du 4 novembre 1966, dans un article intitulé « Un temps pour admirer, un temps pour critiquer », M. Maurice Besençon humorise notamment sur les « Conseils » de E. Beuchat.

Je suis d'accord avec M. Besençon lorsqu'il cite des séquences des films « Mon oncle » et « Ces merveilleux fous volants et leurs drôles de machines ». Je suis presque d'accord avec lui lorsqu'il parle du maître qui doit donner à sa classe une « nourriture », à l'occasion « indigeste » sans suivre à la lettre le manuel du parfait savoir-vivre. Malheureusement pour la pédagogie, nous n'avons plus assez de E. Beuchat. J'ai été formé, il n'y a tout de même pas très longtemps, par cet excellent maître, dans sa classe d'application de Porrentruy. Et à propos de chaleur humaine, malgré ses « conseils », je n'ai pas vu mieux depuis.

Notre époque est celle de la confusion, dans tous les domaines, en enseignement notamment. Il ne se passe pas une année, un mois dirai-je, sans qu'un enseignant y aille de sa petite « invention ». Par réaction contre l'école traditionnelle, chaque maître, s'il innove, se croit un Pestalozzi, un Freinet, et j'en passe. Que l'on me pardonne mon impertinence, je pense que les classes d'application de nos écoles normales font souvent fausse route. Elles apprennent à nos jeunes collègues à donner des cours, à utiliser de nombreux moyens, à parler et à pérorer. Il y a belle lurette que le maître, dans nos cités, a perdu son infaillibilité et son prestige. Les enfants sont plus ou moins blasés par la télévision, la radio, les revues, les voyages. Les courses scolaires de papa sont démodées. Le petite image qui faisait pousser des « oh » d'admiration à nos grands garçons aussi. Et que voit-on ? De jeunes maîtres, persuadés que leurs leçons minutieusement préparées, débitées avec passion, intéresseront tous nos enfants. La discipline par l'intérêt, uniquement, est un mythe. Après quelques mois, nos jeunes passionnés se découragent, ne comprennent pas, envisagent de nouvelles études ou un changement de profession. Certains, plus philosophes, préfèrent les petits villages.

Lire et méditer les « Conseils » de E. Beuchat est fort utile. Appliquer, tout en gardant une certaine fraîcheur, bien entendu, ces préceptes, pourront peut-être mieux « inspirer confiance aux élèves » et prodiguer un enseignement primaire qui malheureusement a trop tendance à devenir dispersé, confus, « universitaire ».

Revenons sur terre. Perdons quelques illusion tout en gardant un idéal.

Claude Gassmann.

Bibliographie

Christophe Baroni, **Introduction à la psychologie des profondeurs (en vente chez l'auteur, Maupertuis 5, Nyon Suisse, Fr. 4.— franco).**

Tests - Complexes - Echecs scolaires - Médecine psychosomatique - Frustrations affectives du nourrisson -

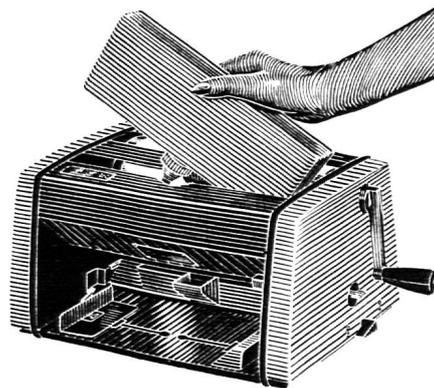
Schizophrénie - Rêves - Psychopathologie de l'échec - Processus d'individuation - Dieu est-il mort ?

D'un style simple et direct, d'un prix modique, ce livre s'adresse à tous ceux qui désirent se connaître mieux, comprendre mieux autrui, découvrir l'homme « sous le masque », éviter certaines difficultés sexuelles et conjugales, des échecs scolaires ou professionnels, des maladies du corps et de l'esprit. Il analyse aussi certaines difficultés particulières à l'homme occidental du XX^e siècle.

Pour le grand public : une initiation d'un genre nouveau. Pour les spécialistes : un ouvrage qui attire l'attention sur des aspects méconnus des troubles psychiques et physiques.



L'hecto-duplicateur à prix avantageux; permet un tirage parfait jusqu'à 300 exemplaires en une ou plusieurs couleurs.



Agence générale:
Eugen Keller & Co AG
Monbijoustrasse 22
3000 Berne
Téléphone 031 25 34 91

BON
Envoyez sans engagement
une documentation du Rex-
Rotary R-5.

Nom : _____

Adresse : _____

Cinéma

Occasions uniques : SIEMENS, KODAK, MICRON XXV ou BELL & HOWELL, projecteurs 16 mm sonores de démonstrations, cédés avantageusement avec garantie. Téléphone (032) 2 84 67 ou écrire au Bureau du Journal.

COURS DE PSYCHOSOMATIQUE

6 leçons par correspondance - livres compris - Fr. 36.—

Pour vous aider à vivre en bonne santé, nous vous proposons un cours de base aussi simple que passionnant.

Vous recevrez :

- deux petits ouvrages où sont condensés clairement les principes fondamentaux et les applications essentielles de l'hygiène psychosomatique ;
- six séries de questions où vous choisirez parmi les réponses proposées celles qui conviennent. Vous n'aurez en plus que quelques remarques à rédiger ;
- nos corrections, commentaires et renseignements par retour du courrier ;
- une attestation de fin de cours.

INSTITUT DE PSYCHOSOMATIQUE NATURELLE, 1, PLACE DE LA RIPONNE, 1005 LAUSANNE

- ▶ Je désire suivre le cours d'hygiène psychosomatique.
- ▶ Veuillez m'envoyer contre remboursement les livres et questionnaires.
- ▶ Veuillez m'envoyer gratuitement la liste des livres recommandés par l'Institut.

Nom

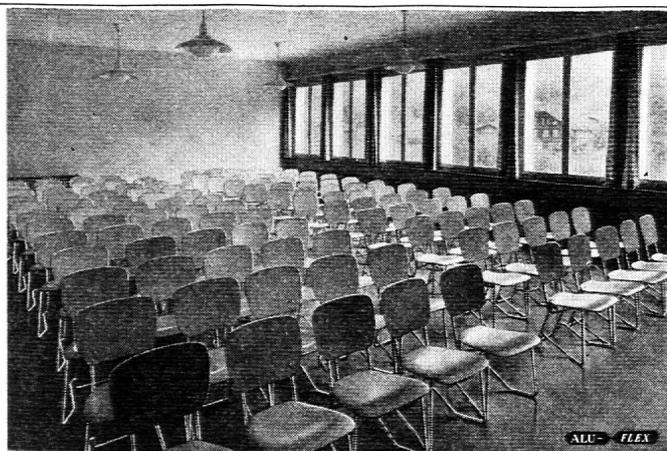
Prénom

Rue et N°

Localité et N°

Date

Signature



ALU- FLEX

Chaise idéale, brevetée, appropriée pour salles de chant, de conférences et de démonstrations, halles de gymnastique, aulas, etc.

**Légère - solide - élégante,
pouvant être emboîtée**

Fabrication et vente par :

SA Hans Zollinger Fils, 8006 Zurich

Culmannstrasse 97/99, téléphone (051) 26 41 52

Deux assurances
de bonne compagnie



**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

partie pédagogique

Pour le temps de Noël

LA VIE DE JÉSUS

Les prophètes ont dit qu'il vient
On ne les croyait pas.
Il est venu quand même.
Un ange dit :
« Le moment est venu
Il arrive.
Il dort dans une étable
Où il est né.
Une étable éclairée par Lui. »
Les anges rient
Chantent de joie
Ils disent la nouvelle aux bergers
[ça y est ! Il est né...
Tous courent à Lui.

Et puis les années passent.
Il a douze ans.
Il s'occupe des affaires de son Père.
Dans l'église
Ses parents le cherchent en pleurant
Ils le retrouvent
Il est au milieu des savants.
C'est lui qui pose des questions
On ne peut pas répondre
Et Jésus parle.

Il apprend charpentier.
Voilà qu'il a trente ans
Jean le baptise avec joie
Dans le désert.

Et l'esprit descend sur lui.

Et voilà qu'il guérit les malades
Il nourrit tout le monde
Avec trois pains et deux poissons
Et il reste douze corbeilles.

Il dit : « Le ciel est grand.
Il y a de la place pour tout le monde
Pour tous ceux qui croient
Comme des enfants. »

Je vous donne ma joie...

Et puis on l'arrête...
On l'interroge
On le flagelle
On le torture.
Il pourrait s'échapper
Comme il voudrait
Mais il ne veut pas
Il reste.

On l'étend par terre
Sur deux poutres en forme de croix
Et on le cloue vivant
On met la Croix debout
Il pend par ses plaies...

Le ciel est noir, c'est affreux
Et puis il meurt en poussant un cri.

Mais trois jours après
Le voilà qui revient
Il est vivant.

La mort n'a pas pu le garder
Il ne mourra plus jamais maintenant
Il soupe avec ses disciples
Leur joie déborde.

Il nous a donné
Une nouvelle alliance.

Il est parmi nous tous
Avec toute sa puissance.
Les disciples au début ne voulaient pas
[croire

Qu'il était vraiment ressuscité.
Et puis ils ont vu
les trous de ses mains.
Nous, on le connaît bien Jésus.

Classe de M. Daniel Courvoisier
La Fosge-sur-Clarens.

POUR NOËL

Les lecteurs du journal de la Société de travaux manuels ont certainement reconnu dans la photo de la couverture les personnages de la Nativité, présentés par G. Mousson dans le numéro de décembre 1964.

Du papier à dessin, quelques chablons simplifiés, exécutés par les meilleurs dessinateurs de la classe, un peu de fantaisie, la recherche d'éclairages pour créer de belles ombres... et voilà de quoi tirer:

1. Pour les enfants : une crèche qu'ils placeront fièrement devant leur sapin.

2. Pour les adultes: en une vingtaine de clichés en couleurs, un Mystère accompagnant la lecture du récit de Noël.

Anjea.

NATIVITÉ

Que l'âne gris s'oublie
Dans la nuit à rêver,
Je suis là pour veiller.
Que s'endorme Marie
Et dans mes bras nus
Je te prendrai Jésus.
Ou que le bœuf s'ennuie
Par les froids matins
A chauffer ton berceau,
Douce, fine et jolie,
La paille à mes mains
Te fera un manteau.

Danielle Berger.

SAYNETE DE NOEL

(pour classes à plusieurs degrés)

Décors :

Deux emplacements sur scène. D'un côté, la crèche avec Marie et Joseph, de l'autre, un lieu de campement avec feu (bûches entassées autour d'une lampe à pile recouverte de papier rouge, et une tente dressée selon les possibilités).

Personnages :

Cinq bergers (avec houlette et costume ad hoc ou improvisé. Par exemple, des peaux de mouton que posséderaient quelques élèves, ou de simples couvertures de laine maintenues à la taille par une corde).

Enfant — (une pèlerine et un agneau en peluche).
Ange — Marie — Joseph.

Chant d'introduction: Joyeux Noël. Un berger et l'enfant sont face à face.

1er Berger :

— Fais vite, mon ami ! Moi, vois-tu, je reste pour garder le troupeau. Mais tous nos compagnons se sont préparés en hâte; ils partent déjà pour la ville de Bethléem où vient de naître un grand roi.

Enfant :

— Et l'agneau dont j'ai la garde, celui que tu m'as donné, le plus petit du troupeau, je ne l'abandonnerai pas. Je préfère rester avec toi.

1er Berger :

— Ah non ! je compte sur toi pour me raconter ce que tu auras vu dans la crèche.

Enfant :

— Hélas, peut-être ne vivra-t-il plus quand je reviendrai. Il m'a regardé avec une telle tristesse quand j'ai voulu le quitter. Il refuse même de boire et de manger. J'aime mon agneau et ne peux pas l'abandonner.

1er Berger :

— Un roi, le Sauveur du monde, compte bien plus qu'un animal en train de mourir. Crois-moi, mon enfant, je veux que tu partes au plus vite, et rejoignes les hommes sur le chemin de Bethléem.

Enfant :

— Eh bien, puisque tu le veux, je vais chercher ma pèlerine et me mettre en route sans tarder.

1er Berger :

— Voilà qui me fait plaisir ! Tu viendras me dire adieu quand tu seras prêt. (à part :) Comme il aime son petit protégé et quel chagrin il aura de le perdre. Car je crains bien que cette fièvre ne guérisse pas. N'importe, je veux que mon garçon voie le Seigneur. Je m'occuperai tendrement de son agneau, va !

(l'enfant est sorti pour revêtir une pèlerine, et revient en la tenant bien fermée sur lui et en arrondissant les bras, comme s'il cachait quelque chose : l'agneau en peluche).

Enfant :

— Voilà, père, je suis prêt.

1er Berger :

— Mais, que tiens-tu sous ta pèlerine ?

Enfant :

— Je m'en vais, il se fait tard (mouvement de recul).

1er Berger :

— Montre-moi, ouvre tes bras.

Enfant :

— Laisse-moi aller. Je ne puis m'attarder plus longtemps. (il tourne le dos et s'en va. Fait quelques pas jusqu'au fond de la salle, puis se rapproche avec une certaine lassitude. Il tient toujours les bras repliés sous sa pèlerine).

Enfant :

— Jamais je ne rettraperai les bergers. Et je suis si fatigué. Comme tu te fais lourd dans mes bras, mon agneau. Reposons-nous un instant. Je n'en puis plus. (l'enfant s'assoit avec précaution au milieu de la scène, sans changer la position des bras, et incline la tête en fermant les yeux. Les autres bergers, qui se tenaient au fond de la salle, se dirigent alors vers la crèche et entourent le berceau de bois).

Joseph : (debout, à côté de Marie, assise).

— Voici les bergers. Avez-vous fait bonne route ? Comment savez-vous qu'un nouveau roi repose dans cette pauvre étable ?

2e Berger :

— Ce sont les anges de lumière qui sont descendus sur la terre. Ils se sont tournés vers nous et ils nous ont parlé.

(l'enfant n'a pas bougé. L'ange s'approche de lui et le touche à l'épaule).

Ange :

— Réveille-toi vite, viens avec moi, je t'aiderai à porter ton fardeau.

(l'enfant relève la tête et ouvre les yeux).

Enfant :

— Ange, comment connais-tu mon secret ? Ma pèlerine est toujours bien fermée sur moi et tu ne pouvais pas voir l'agneau.

Ange :

— Je le vois pourtant, serré tendrement contre ton cœur.

Enfant :

— Hélas, j'ai toujours plus de peine à le réchauffer, et il ne me lèche plus de sa langue rugueuse et câline.

Ange :

— Allons jusqu'à la crèche. Tu verras comme notre roi est merveilleux. Je suis sûr que tu l'aimeras.

(l'enfant se lève et suit l'ange qui fait un détour par le fond de la salle avant de revenir vers la crèche. Pendant ce temps, les bergers retournent vers le feu auprès duquel se tient toujours le 1er berger).

Marie :

— Les bergers ont adoré leur Seigneur. Mais ne viendra-t-il aucun enfant pour sourire à Jésus ? Le roi du ciel et de la terre aime premièrement les enfants. (Se tournant vers l'ange qui s'est approché de la crèche :) Ange, toi qui parcours les chemins, apportes-tu des nouvelles ?

Ange :

— Oui, un garçon avec son agneau attend sur le seuil. Il aimerait voir Jésus.

Marie : (se tournant vers l'enfant resté à une certaine distance).

— Qu'il entre, viens, approche, n'aie pas peur. Mais pourquoi es-tu si triste ? Que tiens-tu sous la pèlerine ? (*l'enfant ouvre les bras*). Oh ! le pauvre petit agneau. Dépose-le au pied de la crèche. Peut-être que Jésus le verra. (*l'enfant couche délicatement sur le côté l'animal en peluche tout près du berceau*).

Chant de liaison : Il est né le divin Enfant. Puis ce sont les bergers assis autour du feu qui animent le dialogue.

1er Berger :

— Comment se fait-il que mon enfant ne soit pas rentré avec vous ? Et vous dites que vous ne l'avez même pas vu.

2e Berger :

— Non, vraiment. Nous l'avons pourtant attendu assez longtemps.

3e Berger :

— Il est vrai que pour le retour, nous avons pris un autre chemin plus court.

4e Berger :

— Retournons sur nos pas. Allons voir s'il n'est rien arrivé (*se lève et fait mine de s'éloigner*).

5e Berger :

— Pas la peine, je l'aperçois sur la route. Il vient vers nous et nous fait signe. (*se lève en indiquant du doigt l'enfant qui s'approche*).

Enfant :

— Père, me voilà enfin ! Ah ! je suis si heureux de t'avoir obéi et d'être allé jusqu'à Bethléem. (*se lève ainsi que ses deux compagnons*).

— Mon petit garçon, sain et sauf ! Quel soulagement pour moi ! Mais qu'est devenu l'agneau ? Tu m'as donné bien du souci. Enfin, raconte vite ce qui s'est passé et ce que tu as vu.

Enfant :

— Père, au pied de la crèche, j'ai déposé tristement mon agneau. Il avait fermé les yeux et sa tête penchait du côté de mon bras. Il ne bougeait plus. Mais alors, un sourire de l'Enfant Jésus lui a rendu la chaleur et je le rapporte vivant sous ma pèlerine. Regarde ! (*l'enfant qui tient toujours les bras arrondis sous la pèlerine, se retourne et le berger se penche pour regarder*).

1er Berger :

— Ainsi, c'était cela que tu emportais en secret. Tant pis, pour cette fois, je te pardonne de bon cœur ta désobéissance. Car c'est la plus belle chose du monde que tu tiens dans tes bras. Et ma joie est aussi grande ici, qu'elle n'aurait été, avec toi, au pied de notre roi. (*les quatre bergers entourent l'enfant pour voir aussi*).

2e Berger :

— Il rayonne de la même lumière que le visage de l'Enfant Jésus.

3e Berger :

— Sa laine a la blancheur éclatante des ailes d'un ange.

4e Berger :

— C'est merveilleux, il nous regarde aussi doucement que la Vierge Marie.

5e Berger :

— Voyez, il porte au front une étoile !

Enfant :

— Comme je t'aime mon agneau de Noël !

Chant de conclusion : C'est Noël, c'est jolli Noël (Pierre Alin).

D. Berger.

Le Groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction

Ce groupe organise une journée d'étude le 26 novembre 1966, consacrée au

FILM EDUCATIF

ET A SES EMPLOIS SCOLAIRE ET INDUSTRIEL
Ecole professionnelle, 55, rue de Genève, Lausanne

Programme

10 h. Introduction aux travaux de la journée par S. Roller, président du GRETI.

10 h. 15 Exposé de M. L. Prebandier, collaborateur du professeur G. Panchaud pour les moyens audiovisuels :

« **Le film industriel et le film d'enseignement** ».

Projection de trois bandes : Film hollandais sur les handicapés physiques. Film de sécurité : « Attention étançons », production des Houillères du Nord. Film pédagogique : « Longitude et latitude ». Film pour l'enseignement des langues vivantes, présenté par M. J.-B. Opper (Eurocentre, Neuchâtel).

11 h. 30 Exposé de M. J.-P. Dubied, président de la Centrale suisse du film à Berne :

« **Les utilisateurs de la Centrale suisse du film** ».

12 h. 30 Repas.

14 h. Exposé de M. E. Ansorge, cinéaste :

« **Elaboration d'un film industriel** ».

Projection d'une bande réalisée par le conférencier pour le compte de l'usine Maillefer à Renens.

15 h. 15 Exposé de M. R. Christe, professeur au collège secondaire du Belvédère à Lausanne :

« **Elaboration d'un film d'enseignement** ».

Projection d'une bande sur les fonctions grammaticales, sujet, verbe, complément.

16 h. 30 Clôture des travaux de la journée :

Synthèse et création éventuelle d'un groupe chargé d'opérer dans le secteur du film éducatif.

Les membres de la SPR qui désirent participer à cette journée sont priés de s'inscrire sans tarder auprès de F. Barbay, direction des écoles, 1020 Renens.



NOËL

*C'est la veille de Noël,
On prépare les caramels.
Les enfants garnissent le sapin,
Et maman apprête un lapin.*

*Le soir de Noël,
A la lumière des chandelles,
Derrière les rideaux,
On distribue les cadeaux.*

*Après la visite du Père Noël
Qui a distribué biscuits et caramels,
On boit une tasse de thé,
Pour se réchauffer.*

*Les chants et les poésies
Donnent aux gens des mines ravies.
De Jésus on a fêté la naissance,
Avec joie et reconnaissance.*

Ch. Steffen (11 ans)

un puzzle ou une plume-réservoir ?

Lorsqu'une plume-à-réservoir pour écoliers est démontable, elle risque de couler, de faire des taches, les réparations sont plus nombreuses et, pour finir, l'aventure coûte cher.

D'aucuns prétendent que les stylos doivent être démontables. La marque suisse ALPHA, elle, répond **qu'un stylo utilisé par les écoliers doit faire bloc.**



Mais une plume à réservoir, quand on la démonte, risque de faire des taches et si on ne la remonte pas très bien, ou bien elle coule, ou bien elle n'écrit plus.

ALPHA n'a jamais suivi cette mode qui consiste à confondre une plume à réservoir avec un puzzle.

POURQUOI ?

Tout simplement parce que les enfants démontent tout ce qui est démontable, et même ce qui ne l'est pas.

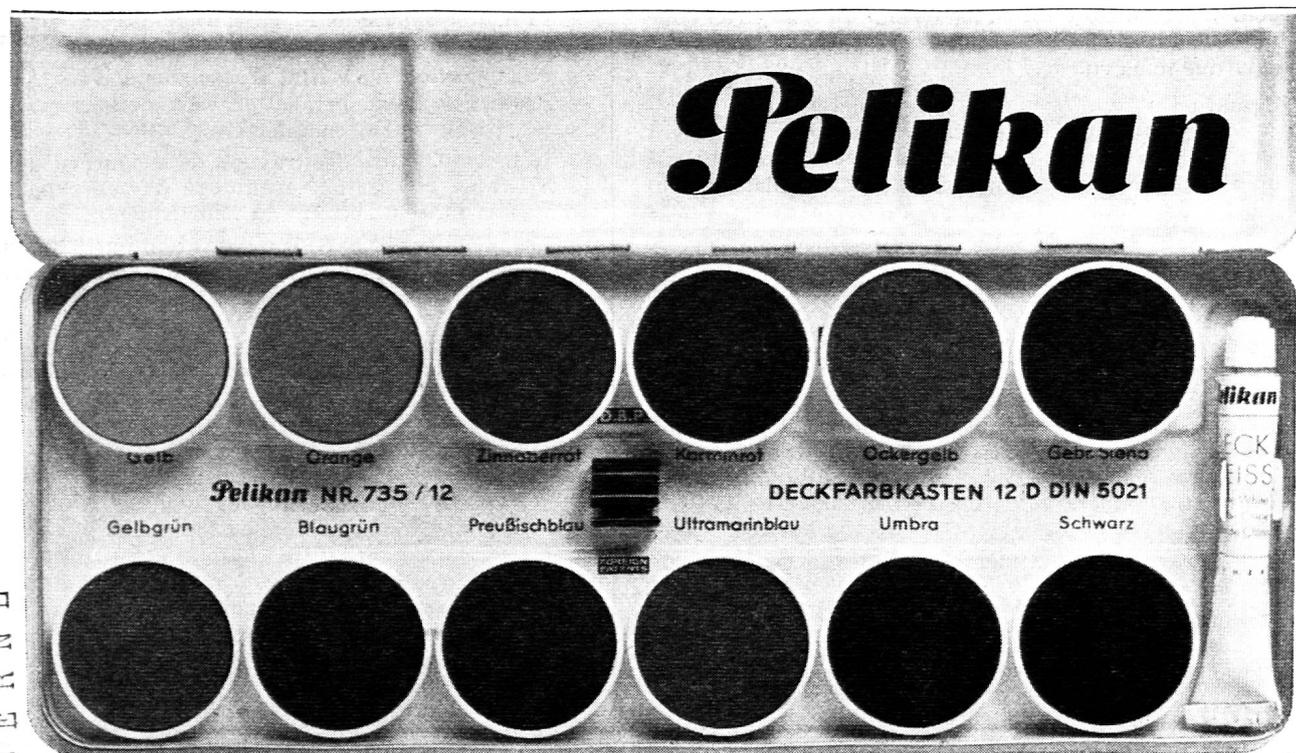
Les enfants sont « bricoleurs » de nature et c'est un bien, en soi.

ALPHA est un stylo mono-bloc

Les élèves, grâce à ce principe, ne peuvent faire qu'une chose avec la plume à réservoir ALPHA : écrire.

C'est la raison pour laquelle la plume à réservoir ALPHA donne satisfaction partout.

En plus de cela : c'est une marque suisse — ALPHA s.a., case postale, 1000 Lausanne 7.



- couleurs lumineuses, bien couvrantes
- godets pratiques, facilement échangeables
- coins arrondis, bords protégés
- godets ronds — ménagent le pinceau

avec 6 couleurs Fr. 5.90
avec 12 couleurs Fr. 8.80

Pelikan a plus de 120 ans d'expérience dans la fabrication de couleurs